

Nos travaux publics sont magnifiques et d'une utilité essentielle ; notre agriculture, dans ses différentes branches, les grains, le bétail et les fruits, et nos manufactures de toutes sortes, encouragées par une sage politique font de rapides progrès. Nous avons un système de communication facile, à bon marché et prompt ; l'intelligence, l'esprit d'économie et d'entreprise de notre peuple assure notre avenir. Dans cinquante ans celui qui remplira dans le parlement d' alors la tâche que je remplis aujourd'hui, comme proposeur de l'adresse, pourra, je l'espère, faire un tableau encore meilleur que celui que j'ai essayé de vous tracer, ayant un canevas plus grand et plus riche sous tous les rapports. Il pourra, j'espère, vous parler d'une population quatre fois plus considérable qu'aujourd'hui, d'un revenu proportionné, d'améliorations, de développements dans les arts et le travail en général. Il pourra vous parler d'un pays non-seulement prospère dans son ensemble, mais vous dire que chaque province est devenue riche et que les "*better terms*" ne sont plus qu'un vain mot tombé en désuétude. Il parlera d'un peuple patriote, et sinon homogène, du moins uni, content et heureux ; des grands travaux du Canada, de sa gloire.

L'exposition des produits canadiens, à Londres, exposition encouragée par le gouvernement et au succès de laquelle a fortement contribué notre infatigable Haut commissaire, aura sans doute pour résultat de faire connaître davantage notre pays et ses ressources, de déraciner de l'esprit des Européens cette malheureuse impression que le Canada n'est, après tout, qu'un banc de neige de quelques milles d'étendue. L'excellente qualité de nos différents produits manufacturiers, le champ, la forêt et la mine, convaincront l'intelligent observateur qui cherche un coin de terre moins restreint pour son travail et son énergie, ou pour le placement d'un certain capital, qu'ici, au moins, sous le drapeau britannique, existe un pays hautement civilisé et bien développé, jouissant d'un climat tempéré et possédant un sol productif ; qu'ici l'honnête travail peut trouver une juste récompense, acquérir une certaine aisance. Espérons que les nombreux avantages que possède le Canada—chose décidément prouvée—attirent dans notre pays plusieurs milliers de pauvres étrangers laborieux et industriels. Il est ardemment à désirer que les négociations sur la question des pêcheries actuellement discutées par le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis—négociations dans l'issue desquelles nous sommes sérieusement intéressés—espérons, dis-je, qu'elles se termineront par un arrangement avantageux pour les deux nations.

C'est le désir de tout Canadien d'être en rapports d'amitié avec la grande république voisine, et pour cette raison nous souhaitons que le règlement soit d'accord avec le droit et la justice ; car il ne peut y avoir de sympathies sincères, soit entre les simples particuliers, soit entre les nations, lorsque d'un côté il existe un instinct persistant d'agression et de l'autre la ferme détermination d'y résister. Quoi qu'il en soit, nous serons en mesure de juger avec plus d'exactitude de cette question lorsque nous aurons étudié avec soin les documents qui nous ont été promis.

Les changements et les améliorations proposés dans les divers départements de la justice, des douanes et du revenu de l'intérieur, et la formation d'un nouveau ministère du commerce sous un ministre responsable sera, je n'en doute pas, organisée avec un soin et une largeur de vue qui augmentera de beaucoup l'efficacité du service dans chaque département, et le pays en retirera beaucoup de profit. Une preuve très satisfaisante de l'accroissement et du développement des territoires du Nord-Ouest, est la présence en cette Chambre d'honorables députés de cette partie du Dominion autrefois désigné comme étant la "grande solitude," et l'importance toujours croissante de ces grandes provinces est attestée avec encore plus de force par la mesure que l'on se propose de faire adopter pour les faire représenter au Sénat.

M. PORTER

Nos compatriotes de ces régions seront convaincus qu'ils sont vraiment citoyens de cette grande Confédération et qu'ils sont appelés, de concert avec les autres, à façonner les destinées d'une nation. Nos rapports intimes de commerce avec notre propre *far west* ne seront pas complets tant que la navigation non interrompue de nos grandes eaux intérieures ne sera pas entièrement entre nos mains et tout à fait indépendante des caprices de l'étranger. Un chemin de fer transcontinental en dedans de nos propres frontières sera très convenablement complété par la navigation non interrompue depuis les lacs d'en bas jusqu'à Port-Arthur, où ces deux grandes routes du commerce canadien se raccorderont pour répandre leurs riches chargements sur tout le pays situé au delà. La prudence, l'habileté et la tenacité qui a donné à notre pays le C. C. P. trouvera dans le creusement du canal du Sault Sainte-Marie un complément très convenable et très approprié à cette grande entreprise. J'ai l'honneur de proposer l'adresse en réponse au discours de Son Excellence.

M. WELDON (Albert) : C'est un fait digne de remarque qu'en lisant, dans les colonnes des *Débats*, les discours qui ont été prononcés par ceux qui ont proposé et appuyé les diverses adresses en réponse au discours du Trône, on constate que ces discours se distinguent par un imperturbable esprit d'optimisme, et que, dans les années de disette comme dans les années d'abondance, ceux qui ont prononcé ces discours se sont déclarés enchantés et de leur pays et du gouvernement qui l'administre. En conséquence, on se sent lié par les traditions de cette Chambre à cet esprit d'enthousiasme si pleinement justifié par la condition actuelle du pays.

J'approuve de tout cœur les remarques de mon honorable ami de Huron-Ouest (M. Porter) en ce qui concerne le paragraphe de l'adresse félicitant Sa Majesté d'avoir atteint le cinquantième anniversaire de son accession au trône. Nous nous souvenons, avec une certaine humiliation, qu'à peu près la première chose que notre jeune reine apprit sur le compte de ses provinces canadiennes, fut qu'elles étaient un tant soit peu tracassières et turbulentes, ce qui lui causa quelque anxiété ; bien que nous qui venons des provinces maritimes nous puissions nous rappeler avec une certaine complaisance que ses provinces situées au bord de la mer se conduisirent alors d'une façon admirable. Mais nous considérant maintenant comme un seul peuple, après cinquante ans écoulés, nous sommes heureux de lui dire que nous avons un peuple canadien uni qui a pleinement racheté sa turbulence d'alors, que nous avons l'habitude de lui offrir des preuves de dévouement autres que de vaines protestations de loyauté ; que nous avons fait une action héroïque en consolidant son empire ; que nous lui avons donné au prix d'un grand sacrifice une route militaire sûre, par laquelle la reine peut envoyer ses soldats des Iles Britanniques à ses possessions du Levant, sans mettre le pied sur un sol étranger.

En ce qui concerne la question dite des pêcheries surveuée entre le gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement des Etats-Unis, nous sommes heureux d'apprendre que les ressources de la diplomatie n'ont pas encore été épuisées à ce sujet, et nous espérons qu'à l'heure qu'il est elles n'ont pas encore été sérieusement mises à contribution. C'est une question si délicate que nous l'abordons avec un sentiment de crainte, tout comme si nous marchions sur des tisons cachés sous une parfe couche de cendre. Un homme d'Etat éminent a dit que la diplomatie a ses triomphes comme la guerre a les siens. Il est certain que l'histoire de la question des pêcheries ne signale aucun triomphe diplomatique entre les deux grandes puissances qui se partagent ce continent. Nous ne pouvons maintenant aborder l'histoire de cette question. Qu'il nous suffise de dire que les droits et les devoirs de ces deux nations au sujet des pêche-